



COMMUNIQUÉ

LE CABINET AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE HOLCIM DANS L'ACQUISITION ENVISAGÉE DU GROUPE PRB



| 12/01/22 | Vincent Brenot Florence Chafiol Valéry Denoix de Saint Marc Philippe Durand François Pochart Benjamin van Gaver Alexandre Trovato Charles Maurel Ariane Seyed-Movaghar Juliette Vachet Alexandra Berg-Moussa Geoffroy Thill Olivier Attias David Neuwirth Alexandre Dumortier

August Debozy et en particulier son German Desk conseille le groupe suisse Holcim, un des acteurs majeurs des solutions de construction innovantes et durables issu de la fusion entre le français Lafarge et le suisse Holcim, dans le cadre des négociations portant sur l'acquisition envisagée de 100 % du groupe PRB, première entreprise française indépendante de son secteur proposant une large gamme de produits hautes-performances pour la rénovation et l'isolation thermique du bâtiment.

L'entrée en négociation exclusive avait été annoncée le 11 janvier 2022 après la signature d'un accord permettant d'entamer la procédure d'information / consultation des instances représentatives du personnel du groupe PRB.

Le Groupe PRB, dont une prévision de chiffre d'affaires s'élève à 340 millions d'Euros pour 2022, emploie plus de 700 salariés travaillant au sein d'installations dernier cri dont son centre de recherche et développement, ses 5 usines de production et ses 26 dépôts logistiques. PRB s'appuie également sur 1300 points de distribution.

L'acquisition envisagée s'intègre parfaitement dans la stratégie « Accelerating Green Growth » de Holcim, qui vise l'expansion de ses activités Solutions & Produits pour représenter 30 % du chiffre d'affaires net du groupe d'ici à 2025, et ce grâce à la pénétration des segments les plus attractifs dans la chaîne de valeur de la construction, allant des toitures à la réparation et à la rénovation.

La réalisation de l'opération quant à elle est attendue au deuxième semestre 2022, sous réserve des conditions habituelles incluant notamment l'approbation de l'Autorité de la concurrence française.

August Debozy intervient en tant que conseil de Holcim sur les aspects M&A avec une équipe composée de Valéry Denoix de Saint Marc (Associé), David Neuwirth (Avocat senior) et Ludovic de Talancé (Avocat), Philippe Durand (Associé) et Alexandre Dumortier (Avocat) sur les aspects de droit social ; Renaud Christol (Associé) et Marc-Antoine Picquier (Avocat) sur les aspects de droit de la concurrence.

Sur l'audit, l'équipe AD était également composée de : Vincent Brenot (Associé) et Charles Maurel (Avocat) sur les aspects de droit public et réglementaire ; François Pochard (Associé) et Geoffroy Thill (Conseil en propriété industrielle senior) sur les aspects brevets ; Alexandra Berg-Moussa (Associée), Nicolas Quoy (Counsel) et Antoine Boulet (Avocat) sur les aspects contrats commerciaux et IT ; Juliette Vachet (Avocate) sur les aspects Corporate ; Florence Chafiol (Associée), Héroïse Jardel et Ariane Seyed-Movaghar (Avocates) sur les aspects de protection de données personnelles et de propriété intellectuelle ; Laure Bonin (Associée), Emmanuel Le Galloc'h (Avocat) et Driss Tlemcani (Avocat) en financement ; Benjamin van Gaver (Associé), Olivier Attias (Counsel), Alexandre Trovato (Avocat) et Alexandre Bay (Avocat) en contentieux ; Paul Raffournier (Avocat) en droit social et Julien Włodarczyk (Counsel) sur les aspects immobiliers.

